

LA MÉTROPOLE DÉCIDE CONTRE L'AVIS DES COMMUNES !

En Commission Permanente, nous avons demandé le report de vote pour 3 rapports présentés par l'exécutif de la Métropole, qui concernent 3 communes différentes pour lesquels les maires nous avaient alerté de l'absence de concertation de la commune et leur désaccord sur la rédaction de la délibération.

Décines-Charpieu

Si la commune est favorable à la modification 4 du PLU-H proposée par la Métropole pour une ouverture à l'urbanisation, elle refuse les modalités imposées dans le cadre de la création de la ZAC, alors que la commune proposait un Projet Urbain Partenarial (PUP).

Sathonay-Camp

La commune n'a pas été consultée sur la rédaction finale de la délibération qui ne prend pas en compte ses attentes qui sont : favoriser l'implantation de nouvelles activités, l'accueil d'un nouveau groupe scolaire, la réhabilitation du bâtiment du commandement et une offre de stationnement suffisante pour les équipements médicaux présents.

La Mulatière

Le passage de la voie lyonnaise N°3 a mis en sursis la voie de bus sur le quai Jean-Jacques Rousseau. La commune a proposé un scénario alternatif à la Métropole, permettant le partage de la voirie pour tous les modes. La Métropole a refusé et a décidé de suivre plutôt une proposition faite par... l'opposition mulatine, contre l'avis de la Maire de La Mulatière.

Ces trois rapports sont l'illustration même de la méthode utilisée par l'exécutif de la Métropole :

- *Fausse concertation avec les communes, dont les trois concernées ne sont pas représentées au Conseil de la Métropole par leur maire*
- *Passage en force en imposant le vote sans accord*
- *Refus du dialogue lors de la Commission Permanente*
- *Position partisane, à noter que les trois communes sont gérées par des majorités de la droite et du centre.*

Pour marquer notre opposition à cet irrespect des communes, nous avons voté contre ces délibérations, rejoint par des élus des autres groupes d'opposition.

Cette attitude irresponsable conforte l'action du collectif des maires de la Métropole de Lyon à demander la modification du scrutin électoral pour assurer la représentation des communes. L'intégration des maires dans les concertations ne doit pas être seulement un slogan marketing.

Les signataires :

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1ère adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire d'Oullins | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape | **Alexandre VINCENDET**, député du Rhône